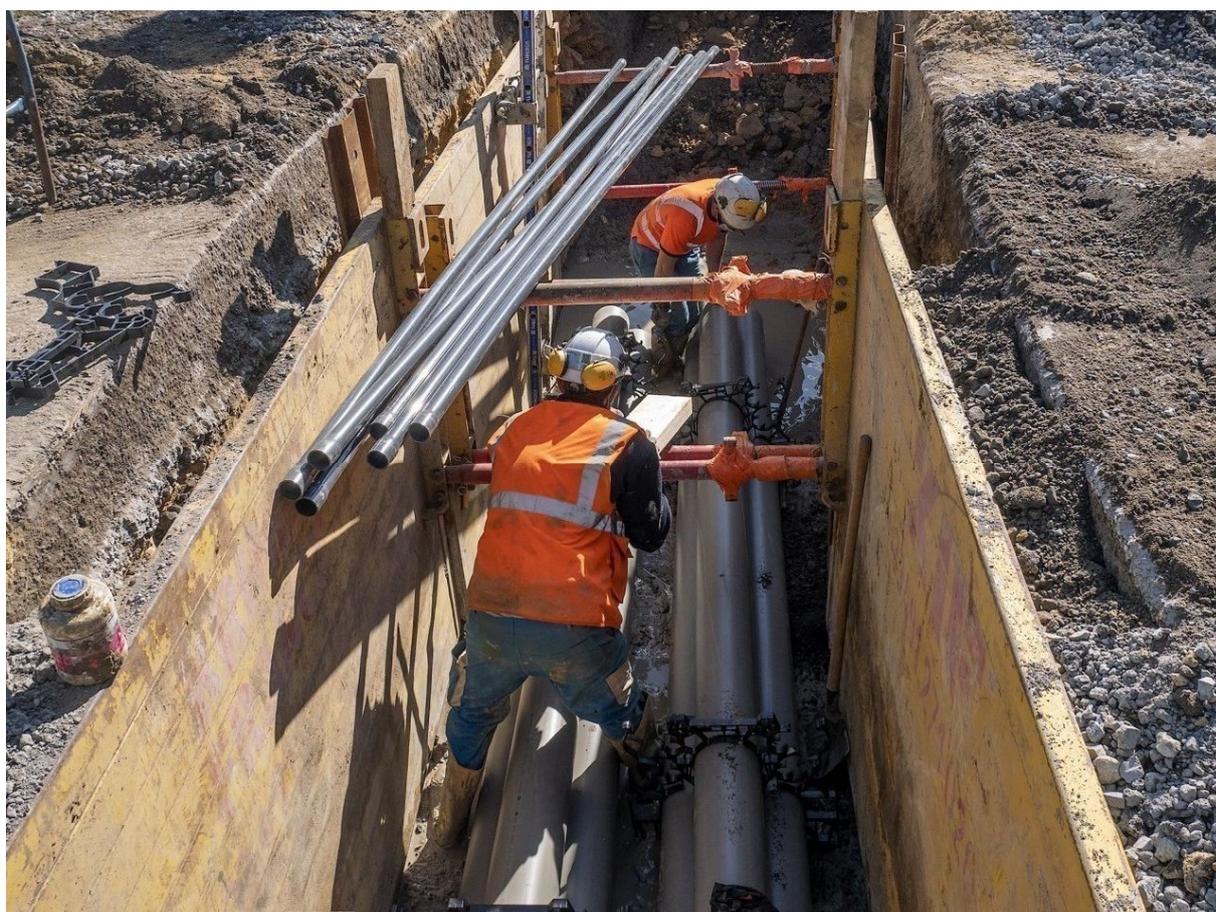


https://actu.fr/normandie/bernieres-sur-mer_14066/parc-eolien-en-mer-du-calvados-c-est-parti-pour-trois-ans-de-chantier-d-abord-a-terre_40107597.html?fbclid=IwAR2CH5RThphGPV5sT947iLSpZU1uY_9yinZv4okEsVQ2zc7eEGoossq3Vw4

Parc éolien en mer du Calvados : c'est parti pour trois ans de chantier, d'abord à terre

Les travaux du parc éolien en mer du Calvados ont commencé au début du mois de mars 2021. D'abord à terre pour le futur raccordement électrique.

13 Mar 21 à 10:41



En 2024, 64 éoliennes au large de **Courseulles-sur-Mer** (Calvados) commenceront à fournir de l'électricité.

En tant que gestionnaire du réseau de transport d'électricité, **RTE** est chargé par l'État de raccorder l'ensemble des parcs éoliens en mer.

210 millions

Le coût global du projet s'élève à 210 millions d'euros « dont 25 millions s'évaluent en retombées économiques locales par l'achat de fournitures et de locations de matériel auprès d'entreprises du territoire et par la réalisation de prestations par des entreprises normandes, telles Eurovia, Sade ou les laboratoires de l'université de Caen ».

Concrètement, il s'agit de construire une liaison sous-marine qui reliera le poste électrique en mer jusqu'au parking du Platon à Bernières-sur-Mer. « À la suite, nous construirons également une liaison souterraine reliant cette jonction au poste électrique RTE existant de Ranville, poste que nous agrandirons de 8 000 m² à cet effet ». C'est à terre, que les travaux ont démarré le 1er mars. À la fois à Bernières-sur-Mer, le long de la route D 404 et au poste de Ranville.

39 km de câbles

Jacques Frémeaux, directeur du projet RTE, évoque : « une liaison électrique de 125 000 volts, d'une longueur totale de 39 kilomètres, qui va relier la plateforme en mer située jusqu'au poste de Ranville ».

12 communes

De la plateforme jusqu'à Bernières : une liaison sous-marine de 15 kilomètres. De Bernières à Ranville, la liaison souterraine de 24 kilomètres, située à 70 % sur des chemins agricoles, traversera 12 communes.



Les 12 communes concernées. Infographie © DR RTE.

Difficultés de circulation

Le 19 février dernier, un arrêté municipal temporaire de circulation et d'occupation du domaine public a été pris sur Bernières. De début mars à la fin des travaux, des routes seront barrées, la circulation de tout véhicule motorisé ou non, interdite.

Ce qu'il faut savoir Mis à jour le 10 mars 2021

Le calendrier du chantier La première phase des travaux, en 2021-2022, sera à terre. Puis en 2022-2023 en mer. La mise en service du raccordement est prévue pour 2024. « Tout le long de l'année, il y aura des travaux de génie civil. Fin 2021, les travaux terrestres à l'atterrage vont démarrer et se poursuivront tout le long de l'année 2022. Les travaux en mer vont commencer en 2022 avec l'arrivée de la liaison sous-marine en mars ».

Selon l'avancement du chantier, des déviations, des rétrécissements de voies, des réductions de vitesse, des alternats seront mises en place. Les points les plus délicats seront la traversée de l'Orne et du canal vers Ouistreham.



Actuellement, la D514 est barrée en direction de Courseulles à partir du parking du Platon. Une déviation a été mise en place à partir du club de voile. (©Liberté Le Bonhomme Libre)

Des engagements

RTE s'engage à ce que le chantier se déroule en dehors de la haute période estivale et des périodes de commémoration du Débarquement sur la plage de Bernières, ainsi qu'en dehors de la période de pêche à la coquille Saint-Jacques en concertation avec le monde de la pêche pour les travaux en mer. « La réfection des voiries pour créer une piste cyclable sur la RD 514 à Bernières et la remise en état des chemins agricoles sur le tracé de la liaison souterraine seront effectuées ».